

**Liste des cours d'eau, tronçons de cours d'eau et canaux du bassin Rhône-Méditerranée classés en liste 2
au titre du 2° du I de l'article L214-17 du code de l'environnement**

Enjeux écologiques associés

Code du sous-bassin versant du SDAGE	Nom du sous-bassin versant du SDAGE	Code du tronçon classé	Tronçons de cours d'eau classés en liste 1	Enjeux associés aux tronçons classés (Certains enjeux peuvent ne concerner qu'une partie d'un tronçon - Un tronçon est intégralement couvert par un ou plusieurs enjeux)					Départements
				Enjeux Grands Migrateurs amphihalins	Liens fonctionnels à renforcer (liens entre l'amont et l'aval des bassins versants, liens avec les annexes hydrauliques...)	Axe reliant un réservoir biologique à des masses d'eau cibles	Tronçon inclus dans un bassin versant prioritaire du SDAGE pour la continuité écologique	Tronçon inclus dans un bassin versant prioritaire du SDAGE pour le transport sédimentaire	
AG_14_01	Ardèche	L2_189	La Ligne de sa confluence avec La Landes à sa confluence avec L'Ardèche			x	x		07
AG_14_01	Ardèche	L2_188	La Volane de sa confluence avec le ruisseau de Bise (ruisseau du Mas) à sa confluence à l'Ardèche				x		07
AG_14_01	Ardèche	L2_187	L'Ardèche de sa confluence avec la Fontaulière à sa confluence avec l'Ibie	x			x		07
AG_14_02	Cance Ay	L2_169	La Cance de sa confluence avec la Deûme à sa confluence avec le Rhône				x		07
AG_14_02	Cance Ay	L2_170	Le Riotet				x		42
AG_14_03	Cèze	L2_195	La Cèze de L'Aiguillon au Rhône	x			x	x	30
AG_14_04	Chassezac	L2_191	Le Chassezac de l'aval du barrage de Malarce à sa confluence à l'Ardèche	x					07
AG_14_05	Doux	L2_380	Le Doux de sa confluence avec la Daronne à sa confluence au Rhône						07
AG_14_07	Eyrieux	L2_176	La Glueyre du pont situé en amont immédiat du barrage baignade de la commune de Saint Sauveur de Montagut (coordonnées du pont L93 X = 823 839, Y = 6 414 786) à sa confluence avec l'Eyrieux			x	x		07
AG_14_07	Eyrieux	L2_177	L'Auzène de l'aval du barrage de La Valette à Saint-Sauveur-de-Montagut (ROE71931 coordonnées L93 X= 824 225 Y=6 413 340) à L'Eyrieux			x	x		07
AG_14_07	Eyrieux	L2_174	L'Eyrieux de l'aval immédiat du barrage du Nassier (code ROE 7582 coordonnées L93 X= 822 600 Y= 6 420 200) à sa confluence avec la Dunière	x			x		07
AG_14_07	Eyrieux	L2_175	L'Eysse de sa confluence au ruisseau du Fouilla à sa confluence à l'Eyrieux			x	x		07
AG_14_08	Gardons	L2_203	Le Gard de La Droude au Rhône	x			x	x	30
AG_14_09	Ouvèze Payre Lavézon	L2_185	L'Ouvèze de sa confluence avec le Mézayon à sa confluence avec le Rhône	x					07
AG_14_11	Beaume-Drobie	L2_190	La Beaume de sa confluence avec l'Alune à sa confluence avec l'Ardèche	x		x			07
CO_17_02	Agly	L2_323	L'Agly du Roboul à la mer	x			x		66
CO_17_03	Aude amont	L2_329	La Bruyante				x	x	09
CO_17_03	Aude amont	L2_335	L'Aiguette et ses affluents				x	x	11
CO_17_03	Aude amont	L2_325	L'Aude du barrage de Puyvalador à la mer		x		x	x	09 11 66
CO_17_03	Aude amont	L2_342	Le Rebenty et ses affluents				x	x	11
CO_17_03	Aude amont	L2_330	Le Ruisseau d'Artigues dans l'Ariège(Y1020600)				x	x	09
CO_17_03	Aude amont	L2_338	Le Ruisseau d'Artigues dans l'Aude (Y1041320) et ses affluents				x	x	11
CO_17_03	Aude amont	L2_331	Le Ruisseau de Campagna et ses affluents				x	x	09 11
CO_17_03	Aude amont	L2_345	Le Ruisseau de Carach				x	x	11
CO_17_03	Aude amont	L2_344	Le Ruisseau de la Borde				x	x	11
CO_17_03	Aude amont	L2_328	Le Ruisseau de la Canal				x	x	11
CO_17_03	Aude amont	L2_341	Le Ruisseau de la Crémade et ses affluents				x	x	11
CO_17_03	Aude amont	L2_327	Le Ruisseau de la Lauze				x	x	09 11
CO_17_03	Aude amont	L2_337	Le Ruisseau de l'Estelle				x	x	11
CO_17_03	Aude amont	L2_336	Le Ruisseau de Resclause				x	x	11
CO_17_03	Aude amont	L2_339	Le Ruisseau de Seillès				x	x	11
CO_17_03	Aude amont	L2_333	Le Ruisseau de Sérignière				x	x	11
CO_17_03	Aude amont	L2_326	Le Ruisseau d'en Bernard				x	x	11
CO_17_03	Aude amont	L2_332	Le Ruisseau d'en Mathieu et ses affluents				x	x	11
CO_17_03	Aude amont	L2_343	Le Ruisseau des Camps de la Borde				x	x	11
CO_17_03	Aude amont	L2_334	Le Ruisseau des Escaliers				x	x	11
CO_17_03	Aude amont	L2_340	Le Ruisseau du Pla del Bouchet				x	x	11
CO_17_04	Aude aval	L2_324	La Berre du barrage de Lastours au gué de Pujols				x		11
CO_17_07	Fresquel	L2_346	Le Fresquel de la Rougeanne à l'Aude				x		11
CO_17_08	Hérault	L2_348	La Lergue du barrage Moulin de Cartel (inclus) jusqu'à l'Hérault				x		34
CO_17_08	Hérault	L2_347	L'Hérault du pont du diable à la mer	x			x		34
CO_17_12	Orb	L2_349	L'Orb de l'amont du seuil de Gaston Doumergue à la mer	x			x	x	34

Enjeux associés aux tronçons classés
(Certains enjeux peuvent ne concerner qu'une partie d'un tronçon - Un tronçon est intégralement couvert par un ou plusieurs enjeux)

Code du sous-bassin versant du SDAGE	Nom du sous-bassin versant du SDAGE	Code du tronçon classé	Tronçons de cours d'eau classés en liste 1	Enjeux Grands Migrateurs amphihalins	Liens fonctionnels à renforcer (liens entre l'amont et l'aval des bassins versants, liens avec les annexes hydrauliques...)	Axe reliant un réservoir biologique à des masses d'eau cibles	Tronçon inclus dans un bassin versant prioritaire du SDAGE pour la continuité écologique	Tronçon inclus dans un bassin versant prioritaire du SDAGE pour le transport sédimentaire	Départements
CO_17_17	Tech et affluents Côte vermeille	L2_316	Le Tech de 800m en amont du seuil de Nicolères (coordonnées L93 X= 688 187, Y= 6 159 509) à la mer	x			x	x	66
CO_17_18	Têt	L2_320	La Carança		x			x	66
CO_17_18	Têt	L2_319	La Riberola de l'amont de la prise basse usine SHEM à la Têt		x			x	66
CO_17_18	Têt	L2_322	La Rivière de l'Alemanay		x			x	66
CO_17_18	Têt	L2_321	La Rivière de Mantet		x			x	66
CO_17_18	Têt	L2_317	La Têt du barrage des Bouillouses à la Rivière de Cabrils		x			x	66
CO_17_18	Têt	L2_318	La Têt du radier du pont Joffre à Perpignan à la mer		x			x	66
CO_17_20	Vidourle	L2_350	Le Vidourle du Lissac à la mer	x			x		30_34
DO_02_01	Allaine - Allan	L2_58	L'Allan de la frontière au Doubs				x		25_90
DO_02_05	Cusancin	L2_60	L'Audeux			x			25
DO_02_05	Cusancin	L2_61	Le Cusancin de la confluence avec le Sesserant (l'Audeux) à la confluence avec le Doubs			x			25
DO_02_05	Cusancin	L2_62	Le Sesserant			x			25
DO_02_06	Dessoubre	L2_56	Le Bief de Vau de Vauclusotte				x		25
DO_02_06	Dessoubre	L2_55	Le Dessoubre de l'amont de la confluence avec le Bief de Vau de Vauclusotte jusqu'à la confluence avec le Doubs				x		25
DO_02_06	Dessoubre	L2_54	Le Dessoubre de l'amont de la scierie du bas de laval (ROE7780) à l'aval du moulin de Belvoir (ROE8384)				x		25
DO_02_07	Doubs Franco-Suisse	L2_53	Le Doubs de l'aval du pont de la Goule (à Charmavillers) jusqu'à l'aval de Goumois				x		25
DO_02_08	Doubs médian	L2_48	Le Doubs de l'amont de la commune de Vaufrey à l'aval de la commune de Soulce-Cernay				x		25
DO_02_08	Doubs médian	L2_57	Le Gland de l'amont du barrage de Buschmader à Hérimoncourt jusqu'à la confluence avec le Doubs				x		25
DO_02_09	Doubs moyen	L2_50	Le Doubs de la Morte (les Doulonnes) à l'aval de la chute de Crissey				x		39
DO_02_09	Doubs moyen	L2_51	Le Doubs de l'amont du Barrage de Avanne à l'aval du Barrage des papeteries de Boussières				x		25
DO_02_09	Doubs moyen	L2_49	Le Doubs de l'amont du barrage de Chauz-les-Clerval "ancienne écluse" à l'aval du barrage de Roche les Clerval (Domaine Clermoulin).				x		25
DO_02_09	Doubs moyen	L2_52	Le Doubs du Cusancin à l'aval du barrage du moulin de Cour à Baume-les-Dames				x		25
DO_02_14	Loue	L2_65	La Furieuse de l'aval du barrage de la Faiencerie à sa confluence avec la Loue				x		39
DO_02_14	Loue	L2_63	La Loue du Lison à l'aval d'Arc et Senans lieu-dit la Gravière				x		25_39
DO_02_14	Loue	L2_64	Le Lison de la confluence avec la Loue à la confluence avec le Goulue			x	x		25
DO_02_15	Orain	L2_66	L'Orain de l'aval du Barrage du Deschaux à sa confluence avec le Doubs				x		39
DO_02_16	Savoireuse	L2_59	La Savoireuse du ruisseau du Verbot à L'Allan			x	x		25_90
DU_11_02	Eygues	L2_193	L'Aigue de l'aval du pont de l'A7 au Rhône	x			x		84
DU_11_02	Eygues	L2_194	L'Eygues ou Aygues, de sa confluence avec L'Oule jusqu'en amont de l'Etang de Bel-Air à St-Roman-de-Malegarde (coordonnées L93 X= 854 548, Y= 6 353 493)	x			x		26_84
DU_11_03	La Sorgue	L2_201	La Sorgue amont, de sa source au partage des eaux exclu	x			x		84
DU_11_03	La Sorgue	L2_200	La Sorgue de Velleron du seuil de Beaulieu ou la Vitrière à sa confluence avec l'Ouvèze	x			x		84
DU_11_03	La Sorgue	L2_202	La Sorgue d'Entraigues du seuil de Valobre à sa confluence avec La Sorgue de Velleron	x			x		84
DU_11_04	Lez	L2_192	Le Lez, de la confluence avec la Chalèrne jusqu'au canal de Donzère (jonction avec le canal incluse) ainsi que le Vieux Lez depuis l'amont des vannes de régulation de la CNR jusqu'au Rhône	x					26_84
DU_11_08	Ouvèze vaclusienne	L2_198	L'Ouvèze du Seuil de la prise d'eau de la micro-centrale d'Ubrieux incluse jusqu'à l'entrée dans la Vaucluse (84)		x	x	x		26
DU_11_08	Ouvèze vaclusienne	L2_199	L'Ouvèze, de la confluence avec les Sorgues jusqu'au Rhône				x		84
DU_12_02	Guil	L2_271	Le Guil de sa source à la confluence avec l'Aigue Agnelle		x				05
DU_12_02	Guil	L2_272	Le Torrent de Bouchet du Torrent de la Montette à la confluence avec le Guil		x				05
DU_12_03	Haute Durance	L2_266	La Durance de sa source au barrage de Serre-Ponçon				x		05
DU_12_03	Haute Durance	L2_270	La Guisane de l'aval du Pont des Granges jusqu'à la confluence avec la Durance				x		05
DU_12_03	Haute Durance	L2_273	Le Torrent de Crévoux du Torrent du Crachet à La Durance				x		05
DU_12_04	Ubaye	L2_275	La Baragne de la prise de la Fouillouse incluse jusqu'à la confluence avec l'Ubaye		x				04
DU_12_04	Ubaye	L2_286	Le Champanastais de la prise de la microcentrale incluse jusqu'à l'Ubaye		x				04
DU_12_04	Ubaye	L2_285	Le Grand Riou de la Blanche			x			04
DU_12_04	Ubaye	L2_282	Le Torrent d'Abriès		x				04
DU_12_04	Ubaye	L2_274	L'Ubaye de la Blachière incluse jusqu'au torrent de Champanastais			x			04
DU_12_04	Ubaye	L2_277	L'Ubayette de l'aval de la prise de Meyronne à la confluence avec l'Ubaye		x				04

Enjeux associés aux tronçons classés
(Certains enjeux peuvent ne concerner qu'une partie d'un tronçon - Un tronçon est intégralement couvert par un ou plusieurs enjeux)

Code du sous-bassin versant du SDAGE	Nom du sous-bassin versant du SDAGE	Code du tronçon classé	Tronçons de cours d'eau classés en liste 1	Enjeux Grands Migrateurs amphihalins	Liens fonctionnels à renforcer (liens entre l'amont et l'aval des bassins versants, liens avec les annexes hydrauliques...)	Axe reliant un réservoir biologique à des masses d'eau cibles	Tronçon inclus dans un bassin versant prioritaire du SDAGE pour la continuité écologique	Tronçon inclus dans un bassin versant prioritaire du SDAGE pour le transport sédimentaire	Départements
DU_13_01	Affluents moyenne Durance aval	L2_290	Le Jabron entre le ravin de Brison et la Biaisée				x		04
DU_13_01	Affluents moyenne Durance aval	L2_287	Le Torrent du Sasse de la confluence avec le Torrent de Reynier jusqu'à la Durance			x	x		04
DU_13_01	Affluents moyenne Durance aval	L2_294	Le Vanson de l'aval du pont d'accès à Sourribes à sa confluence avec la Durance				x		04
DU_13_03	Asse	L2_300	L'Asse de Moriez du pont de la RD 469 de gévaudan à sa confluence avec l'Asse à Barrême		x				04
DU_13_03	Asse	L2_299	L'Asse du seuil de l'ASA de St Lions inclus jusqu'à la Durance		x	x			04
DU_13_03	Asse	L2_302	L'Estoublaise de la prise de l'ASA des canaux de l'Estoublon incluse à la confluence avec l'Asse			x			04
DU_13_04	Basse Durance	L2_268	La Durance de l'aval du barrage de Mallemort au Rhône	x			x	x	13_84
DU_13_04	Basse Durance	L2_378	L'Anquillon de la Durance jusqu'au barrage du Réal inclus (ROE53918)						13
DU_13_05	Bléone	L2_295	La Bléone de l'amont du barrage EDF de Malijai exclu jusqu'au barrage de Trente Pas inclus				x		04
DU_13_06	Buëch	L2_289	Le Petit Buëch		x				05
DU_13_11	Largue	L2_303	Le Largue de la confluence avec la Laye jusqu'à la confluence avec la Durance			x		x	04
DU_13_12	Moyenne Durance amont	L2_267	La Durance de la confluence du Jabron jusqu'à l'aval immédiat du seuil de Salignac		x			x	04
DU_13_13	Moyenne Durance aval	L2_269	La Durance de l'aval du barrage EDF de L'Escale au Verdon		x	x		x	04_83
DU_13_15	Verdon	L2_307	Le Bouchier		x		x		04
DU_13_15	Verdon	L2_315	Le Colostre de la confluence avec le Tartavel jusqu'au Verdon		x		x		04
DU_13_15	Verdon	L2_304	Le Verdon de la passerelle de la Beaumelle au lac de Castillon		x		x		04
DU_13_15	Verdon	L2_306	Le Verdon de l'aval du barrage de Chaudanne jusqu'à la confluence avec le Pesquier		x		x		04_83
DU_13_15	Verdon	L2_305	Le Verdon du barrage de Gréoux au retour du tronçon court-circuité		x		x		04_83
HR_05_01	Albarine	L2_152	La Câlaine		x		x		01
HR_05_01	Albarine	L2_151	L'Albarine de la Câlaine au pont de Bettant			x	x		01
HR_05_01	Albarine	L2_153	Le Bief Ravinet en aval de la Fontanette (coordonnées L93 X= 888 098, Y= 6 536 447)		x		x		01
HR_05_02	Basse vallée de l'Ain	L2_136	L'Ain du barrage d'Allement exclu au Suran				x		01
HR_05_03	Bienne	L2_137	La Bienne de l'aval du barrage d'Etalles au lac de Coiselet				x	x	39
HR_05_03	Bienne	L2_138	La Bienne du barrage de Tancua à sa confluence avec le Tacon				x	x	39
HR_05_03	Bienne	L2_139	Le Tacon du barrage de Croiserette à la Bienne				x	x	39
HR_05_04	Affluents rive droite du Rhône entre Séran et Ain	L2_132	La Brive de sa confluence avec la Vernay au Rhône		x				01
HR_05_04	Affluents rive droite du Rhône entre Séran et Ain	L2_121	Le Furans du Moulin Martinet inclus au Rhône		x				01
HR_05_04	Affluents rive droite du Rhône entre Séran et Ain	L2_131	Le Gland de sa source à la cascade de Glandieu		x				01
HR_05_05	Haute vallée de l'Ain	L2_135	L'Ain de la confluence avec l'Angillon jusqu'à l'amont du lac de Vouglans			x	x	x	39
HR_05_06	Lange - Oignin	L2_147	La Sarsouille en amont de l'ouvrage de la Bretouze (amont Oyonnax)		x			x	01
HR_05_06	Lange - Oignin	L2_146	L'Ange en amont du seuil Aval Cité de Transit à Oyonnax, inclus		x			x	01
HR_05_06	Lange - Oignin	L2_146bis	L'Ange en aval de la confluence avec le bief d'Alex, seuil de confluence ROE48886 exclu		x			x	01
HR_05_06	Lange - Oignin	L2_149	Le Bief de Dessous-Roche		x				01
HR_05_06	Lange - Oignin	L2_148	Le Bief du Landéron le Borrey		x				01
HR_05_06	Lange - Oignin	L2_143	Le Flon		x			x	01
HR_05_06	Lange - Oignin	L2_144	Le Merloz de sa source à l'entrée du lac de Nantua		x			x	01
HR_05_06	Lange - Oignin	L2_145	Le Vau		x			x	01
HR_05_06	Lange - Oignin	L2_141	L'Oignin de la cote 485 route du Bettay à la station de la DREAL exclue (aval pont D979 coordonnées L93 X=896 189, Y= 6 567 011)		x			x	01
HR_05_06	Lange - Oignin	L2_140	L'Oignin ou Borrey du ruisseau de la Doye au bief du Sappel		x			x	01
HR_05_08	Séran	L2_120	Le Séran de la Faverge (hameau de Passin) au Bief de la Scierie			x			01
HR_05_09	Suran	L2_150	Le Suran de l'aval pont de Planche à Arturieux à sa confluence avec l'Ain				x		01
HR_05_11	Valsérine	L2_103	La Semine du bief brun au barrage des Marionnettes inclus		x				01

Enjeux associés aux tronçons classés
(Certains enjeux peuvent ne concerner qu'une partie d'un tronçon - Un tronçon est intégralement couvert par un ou plusieurs enjeux)

Code du sous-bassin versant du SDAGE	Nom du sous-bassin versant du SDAGE	Code du tronçon classé	Tronçons de cours d'eau classés en liste 1	Enjeux Grands Migrateurs amphihalins	Liens fonctionnels à renforcer (liens entre l'amont et l'aval des bassins versants, liens avec les annexes hydrauliques...)	Axe reliant un réservoir biologique à des masses d'eau cibles	Tronçon inclus dans un bassin versant prioritaire du SDAGE pour la continuité écologique	Tronçon inclus dans un bassin versant prioritaire du SDAGE pour le transport sédimentaire	Départements
HR_06_01	Arve	L2_100	La Menoge		x			x	74
HR_06_01	Arve	L2_375	L'Arve de la confluence du Bon Nant à Passy, à la frontière suisse						74
HR_06_01	Arve	L2_98	Le Borne du barrage de Beffay inclus à l'Arve			x		x	74
HR_06_01	Arve	L2_101	Le Foron de la Menoge au pont de la D907 inclus		x			x	74
HR_06_01	Arve	L2_94	Le Foron du Reposoir de l'aval du Petit Foron à sa confluence à l'Arve			x		x	74
HR_06_01	Arve	L2_99	Le Sion à l'aval de sa confluence avec le Berny			x		x	74
HR_06_01	Arve	L2_93	L'Uquine en aval de la cascade de Chedde			x		x	74
HR_06_02	Avant pays savoyard	L2_122	Le Flon du Gué d'Ameyzin au Rhône				x	x	73
HR_06_03	Chéran	L2_114	Le Chéran de l'aval du pont entre Ecole et Jarsy au Fier		x	x			73-74
HR_06_04	Dranses	L2_102	La Dranse de Morzine de sa confluence avec la Manche à sa confluence avec le ruisseau de Jourdil			x	x	x	74
HR_06_05	Fier et Lac d'Annecy	L2_108	La Fillière de sa confluence avec Le Daudens au Fier		x				74
HR_06_05	Fier et Lac d'Annecy	L2_106	Le Fier du pont de Brogny à sa confluence avec Le Thiou			x			74
HR_06_05	Fier et Lac d'Annecy	L2_113	Le Laudon du pont de la D10 inclus, lieu-dit Cublier au lac d'Annecy			x			74
HR_06_05	Fier et Lac d'Annecy	L2_107	Le Nom de sa confluence avec Le Nant Gomard jusqu'au Fier			x			74
HR_06_05	Fier et Lac d'Annecy	L2_111	Le Ruisseau de Bornette de l'aval du pont de la D 180 au lac d'Annecy			x			74
HR_06_05	Fier et Lac d'Annecy	L2_370	Le Ruisseau du Mélèze de l'aval de la route de Dingy-st-Clair D216 à sa confluence avec le Fier			x			74
HR_06_05	Fier et Lac d'Annecy	L2_109	Le Viéran du pont de la D172 inclus à Pringy au Fier			x			74
HR_06_05	Fier et Lac d'Annecy	L2_112	L'Eau Morte de la confluence avec le torrent de St-Ruph au lac d'Annecy			x			74
HR_06_05	Fier et Lac d'Annecy	L2_110	L'Ire du Ruisseau de Charmosière au lac d'Annecy			x			74
HR_06_06	Giffre	L2_96	Le Foron de Taninges de la scierie du moulin à Tannings inclus au Giffre			x	x	x	74
HR_06_06	Giffre	L2_95	Le Giffre de sa source au pont du Perret à Sixt-Fer-à-Cheval inclus				x	x	74
HR_06_06	Giffre	L2_376	Le Giffre entre la confluence de l'Arve et celle du Risse						74
HR_06_06	Giffre	L2_97	Le Risse du seuil de la scierie (inclus) jusqu' à sa confluence avec le Giffre				x	x	74
HR_06_07	Guiers Aiguebelette	L2_128	La Leisse de Novalaise et le Ruisseau de Pra Long				x	x	73
HR_06_07	Guiers Aiguebelette	L2_127	L'Ainan de sa source au seuil naturel de St Bueil (coordonnées L93 X= 910 157, Y= 6 489 613)				x	x	38
HR_06_07	Guiers Aiguebelette	L2_126	Le Cozon du seuil de la Fracette2 au Guiers vif				x	x	73
HR_06_07	Guiers Aiguebelette	L2_123bis	Le Guiers de la confluence des deux Guiers au Rhône				x	x	38-73
HR_06_07	Guiers Aiguebelette	L2_123	Le Guiers mort de la confluence de l'Herbetan (V1500540) au Guiers Vif			x	x	x	38
HR_06_07	Guiers Aiguebelette	L2_124	Le Guiers Vif			x	x	x	38-73
HR_06_07	Guiers Aiguebelette	L2_129	Le Paluel en aval du passage sous l'A43			x	x	x	73
HR_06_07	Guiers Aiguebelette	L2_125	L'Herbetan du seuil de la scierie de St-Pierre-d'Entremont inclus au Guiers vif				x	x	38
HR_06_08	lac du Bourget	L2_115	La Leysse du seuil amont immédiat pont vers déchetterie à St Alban-Leysse au lac du Bourget				x		73
HR_06_08	lac du Bourget	L2_117	Le Sierroz, du seuil de Chez Blanc compris au lac du Bourget				x		73
HR_06_08	lac du Bourget	L2_116	L'Hyère du ruisseau du Pontet à la Leysse				x		73
HR_06_09	Les Ussets	L2_105	Le Fornant du ruisseau de Vépy aux Ussets			x			74
HR_06_09	Les Ussets	L2_104	Les Ussets du ruisseau des Morges au pont de Chozal			x			74
HR_06_11	Pays de Gex, Leman	L2_377	Le Grand Journans						01
HR_06_11	Pays de Gex, Leman	L2_379	L'Oudar						01
ID_09_01	Arc	L2_228	La Neuvache de la confluence avec le ruisseau du Col des marches à L'Arc			x		x	73
ID_09_01	Arc	L2_230	La Neuvachette		x			x	73
ID_09_01	Arc	L2_226	L'Arc du barrage de Bramans inclus à la confluence avec le ruisseau de St Bernard		x	x		x	73
ID_09_01	Arc	L2_227	L'Arc du barrage de la Christine inclus au seuil du pont de Randens inclus			x		x	73
ID_09_01	Arc	L2_231	Le Bugeon de sa confluence avec le Merderel à sa confluence avec l'Arc		x			x	73
ID_09_01	Arc	L2_229	Le Ruisseau de Saint-Bernard du GR5 à la confluence avec l'Arc		x			x	73
ID_09_02	Combe de Savoie	L2_209	La Bialle en aval de la D32 pont du Bourget à Saint-Pierre-d'Albigny		x			x	73
ID_09_02	Combe de Savoie	L2_225	L'Aitelène dans sa zone de confluence avec l'Isère, le passage sous digue sardé inclus			x		x	73
ID_09_02	Combe de Savoie	L2_233	Le Cernon en aval du pont du CD1090			x	x		38-73
ID_09_02	Combe de Savoie	L2_369	Le Gargot en aval de sa confluence avec le Morbié jusqu'au début du canal bétonné de la RD4			x		x	73
ID_09_02	Combe de Savoie	L2_232	Le Gelon entre le barrage de la Martinette inclus (ROE 42823) et la traversée d'Etable (coordonnées L93 X= 946 520, Y= 6 489 730)		x			x	73
ID_09_02	Combe de Savoie	L2_223	Le Ruisseau de Verrens en aval de la voie ferrée sur le Verrens			x		x	73

Enjeux associés aux tronçons classés
(Certains enjeux peuvent ne concerner qu'une partie d'un tronçon - Un tronçon est intégralement couvert par un ou plusieurs enjeux)

Code du sous-bassin versant du SDAGE	Nom du sous-bassin versant du SDAGE	Code du tronçon classé	Tronçons de cours d'eau classés en liste 1	Enjeux Grands Migrateurs amphihalins	Liens fonctionnels à renforcer (liens entre l'amont et l'aval des bassins versants, liens avec les annexes hydrauliques...)	Axe reliant un réservoir biologique à des masses d'eau cibles	Tronçon inclus dans un bassin versant prioritaire du SDAGE pour la continuité écologique	Tronçon inclus dans un bassin versant prioritaire du SDAGE pour le transport sédimentaire	Départements
ID_09_02	Combe de Savoie	L2_234	Le Ruisseau du Bondeloge entre l'ouvrage ROE 52262 (inclus) et l'Isère		x			x	73
ID_09_02	Combe de Savoie	L2_224	Le Ruisseau Nant Bruyant du pont de la D925 à ste-Hélène-sur-Isère à l'Isère			x		x	73
ID_09_03	Drac aval	L2_245	La Bonne de l'aval de sa confluence avec L'Ayot jusqu'au barrage de Pont Haut exclu				x		38
ID_09_03	Drac aval	L2_250	La Gresse du Pont de la D8a inclus jusqu'au ruisseau Verdant de Cassoulet				x		38
ID_09_03	Drac aval	L2_246	La Malsanne de sa confluence avec Le Tourot à sa confluence avec La Bonne				x		38
ID_09_03	Drac aval	L2_248	La Roizonne				x		38
ID_09_03	Drac aval	L2_240	Le Drac de l'aval du barrage de Notre Dame de Commiers à l'Isère		x		x		38
ID_09_03	Drac aval	L2_247	Le Tourot				x		38
ID_09_04	Grésivaudan	L2_371	Le Bens en aval de la passerelle de Cohardin, exclue		x				38_73
ID_09_04	Grésivaudan	L2_235	Le Bréda du barrage d'Allevard (prise d'eau EDF) exclu à l'Isère		x				38_73
ID_09_04	Grésivaudan	L2_236	Le Ruisseau d'Alloix en aval du Pont de la RN90			x	x		38
ID_09_04	Grésivaudan	L2_238	Le Ruisseau de Laval du lieu dit les Iles (aval du ruisseau de Crop) à l'amont de la STEP de Laval			x	x		38
ID_09_04	Grésivaudan	L2_237	Le Ruisseau Salin en aval du CD 523 au Cheylas			x	x		38
ID_09_04	Grésivaudan	L2_206	L'Isère du pont du CD 30 (la terrasse) au pont de la Buisnière (CD166) inclus			x	x		38
ID_09_05	Haut Drac	L2_244	La Ribière				x	x	05
ID_09_05	Haut Drac	L2_242	La Séveraisse du barrage de Villar-Loubière à la confluence avec le Drac				x	x	05
ID_09_05	Haut Drac	L2_241	La Séveraissette, de la prise d'eau de la micro-centrale de Bénévent-et-Charbillac incluse, à la confluence avec le Drac			x	x	x	05
ID_09_05	Haut Drac	L2_239	Le Drac de sa confluence avec le Drac de Champoléon jusqu'au Lac de Sautet, en amont du saut du Loup				x	x	05
ID_09_06	Isère en tarentaise	L2_215	Le Bonnieu en aval du pont de la RD915				x	x	73
ID_09_06	Isère en tarentaise	L2_216	Le Doron des Allues en aval de la confluence avec le ruisseau de Panloup				x	x	73
ID_09_06	Isère en tarentaise	L2_211	Le Ponturin		x				73
ID_09_06	Isère en tarentaise	L2_217	Le Torrent d'Eau Rousse en aval de la prise d'eau d'Eau Rousse				x	x	73
ID_09_06	Isère en tarentaise	L2_210	Le Versoyen en aval de la confluence avec le torrent des Glaciers				x	x	73
ID_09_06	Isère en tarentaise	L2_205	L'Isère du ravin du Baptieu (ste Foy-Tarentaise) à la confluence avec Le Dorin de Bozel				x	x	73
ID_09_06	Isère en tarentaise	L2_213	L'Ormente de la route du gymnase d'Ayme à sa confluence avec l'Isère				x	x	73
ID_09_07	Romanche	L2_249	Le Vénéon du pont du CD 530 (Plan du Lac) à la confluence avec la Romanche		x		x	x	38
ID_09_08	Val d'Arly	L2_222	La Chaise de la confluence avec le Ruisseau du Marais à L'Arly			x		x	73_74
ID_09_08	Val d'Arly	L2_220	L'Arly du Glapet au pont de la RN212 à l'entrée de Flumet			x		x	73_74
ID_09_08	Val d'Arly	L2_219	L'Arly du pont de la D909 à Flumet au barrage des Mottets inclus			x		x	73
ID_09_08	Val d'Arly	L2_218	L'Arly du seuil des Molières inclus à l'Isère			x		x	73
ID_09_08	Val d'Arly	L2_221	L'Arondine à l'aval de la confluence avec le torrent des Aravis			x		x	73
ID_10_01	Drôme	L2_178	La Drôme du barrage le Claps exclu (Luc-en-Diois) au Rhône	x		x	x		26
ID_10_01	Drôme	L2_183	La Gervanne de la prise d'eau canal Dérot inclus à la Drôme	x			x		26
ID_10_01	Drôme	L2_179	Le Bès			x	x		26
ID_10_01	Drôme	L2_182	Le Rays			x	x		26
ID_10_01	Drôme	L2_184	Le Ruisseau de Grenette			x	x		26
ID_10_01	Drôme	L2_180	Le Ruisseau de l'Archiane			x	x		26
ID_10_01	Drôme	L2_181	Le Ruisseau de Meyrosse			x	x		26
ID_10_02	Drôme des collines	L2_263	La Joyeuse de la confluence avec L'Aygala jusqu'à l'Isère				x		26
ID_10_02	Drôme des collines	L2_265	La Limone depuis la confluence avec le Fermuziet jusqu'à L'Herbasse			x	x		26
ID_10_02	Drôme des collines	L2_264	L'Herbasse			x	x		26_38
ID_10_03	Isère aval et Bas Grésivaudan	L2_254	La Drevenne du pont de la cascade exclu (D35) à sa confluence avec l'Isère		x		x		38
ID_10_03	Isère aval et Bas Grésivaudan	L2_262	Le Mardaret du pont de la D 20 exclu à Chatte au Furand		x		x		38
ID_10_03	Isère aval et Bas Grésivaudan	L2_258	Le Nant à l'Aval du CD 1532		x		x		38
ID_10_03	Isère aval et Bas Grésivaudan	L2_255	Le Trêry du barrage de Buissonnière exclu à l'Isère		x		x		38
ID_10_03	Isère aval et Bas Grésivaudan	L2_256	Le Versoud du pont de la RN532 inclus (coordonnées L93 X= 895 386 - Y= 6 460 328) à sa confluence avec l'Isère		x		x		38
ID_10_03	Isère aval et Bas Grésivaudan	L2_257	Le Vézé du barrage de Beaulieu exclu à l'Isère		x		x		38

Enjeux associés aux tronçons classés
(Certains enjeux peuvent ne concerner qu'une partie d'un tronçon - Un tronçon est intégralement couvert par un ou plusieurs enjeux)

Code du sous-bassin versant du SDAGE	Nom du sous-bassin versant du SDAGE	Code du tronçon classé	Tronçons de cours d'eau classés en liste 1	Enjeux Grands Migrateurs amphihalins	Liens fonctionnels à renforcer (liens entre l'amont et l'aval des bassins versants, liens avec les annexes hydrauliques...)	Axe reliant un réservoir biologique à des masses d'eau cibles	Tronçon inclus dans un bassin versant prioritaire du SDAGE pour la continuité écologique	Tronçon inclus dans un bassin versant prioritaire du SDAGE pour le transport sédimentaire	Départements
ID_10_03	Isère aval et Bas Grésivaudan	L2_208	L'isère du barrage de la Vanelle exclu jusqu'au canal d'aménée du Rhône à l'usine de Bourg-lès-Valence, canal de dérivation de Beaumont-Monteux exclu		x		x		26
ID_10_03	Isère aval et Bas Grésivaudan	L2_207	L'Isère du barrage de St Egrève exclu à la confluence avec La Bourne			x	x		38
ID_10_04	Paladru - Fure	L2_252	La Morge du pont de la D 49 (lieu dit la gironnière) à Saint-Etienne-de-Crossey à la confluence avec le Ruisseau du Pontet		x				38
ID_10_04	Paladru - Fure	L2_253	Le canal Fure-Morge-Olon		x				38
ID_10_05	Roubion - Jabron	L2_186	Le Roubion de la Rimandoule au Rhône	x			x		26
ID_10_06	Véore Barberolle	L2_173	La Véore de sa confluence avec le Pétochin jusqu'au Rhône	x			x		26
ID_10_07	Vercors	L2_259	La Bourne de la confluence avec la Vernaison jusqu'à L'Isère			x			26_38
ID_10_07	Vercors	L2_261	La Vernaison de la cascade verte amont de Ste Eulalie-en-Royans à la confluence avec la Bourne			x			26_38
ID_10_07	Vercors	L2_251	Le Canal du Furon en aval restitution centrale EDF de Sassenage		x				38
ID_10_07	Vercors	L2_260	Le Ruisseau de la Périnière			x			38
LP_15_01	Argens	L2_356	L'Argens de l'aval de Pont d'Argens (pont d'argens non inclus) à la mer	x			x		83
LP_15_02	Cagne	L2_360	La Cagne du Moulin de Giraudy à la mer				x		06
LP_15_05	Haut Var et affluents	L2_365	La Galange du pont de la RN 202 à la confluence avec la Vaire	x					04
LP_15_05	Haut Var et affluents	L2_366	La Tinée du barrage de Bancairon compris à la confluence avec le Var	x					06
LP_15_05	Haut Var et affluents	L2_364	La Vaire de la prise de la microcentrale de Velara incluse à la confluence avec le Coulomp	x					04
LP_15_05	Haut Var et affluents	L2_363	Le coulomb de la prise d'eau de la microcentrale du Pont de la Donne incluse jusqu'au Var	x					04
LP_15_06	La Basse vallée du Var	L2_361	Le Var de la confluence avec la Barlatette à la mer	x	x		x	x	04_06
LP_15_10	Loup	L2_359	Le Loup de l'aval de pont du Loup à la mer	x	x				06
LP_15_11	Paillons et Côtiers Est	L2_367	Le Paillon de la confluence avec le Vallon de Lagnet à la mer				x		06
LP_15_12	Roya Bévéra	L2_368	La Roya de sa confluence avec le caïros à la frontière				x		06
LP_15_13	Siagne et affluents	L2_357	La Siagne du barrage de Tignet-Tanneron à la mer	x			x		06
LP_15_14	Brague	L2_358	La Brague de la prise de l'ancien canal de Biot (inclus) à la mer		x				06
LP_16_01	Arc provençal	L2_351	L'Arc du seuil amont de Roquefavour (ROE44241) inclus à l'Étang de Berre		x				13
LP_16_03	Étang de Berre	L2_353	La Cadière du Ruisseau Bondon à l'étang de Berre				x		13
LP_16_04	Gapeau	L2_355	Le Gapeau de l'aval de du barrage de la Grasette (coordonnées L93 X=951 945, Y=6 232 375) à la mer	x					83
LP_16_10	Touloubre	L2_352	La Touloubre, de l'aval du syphon sous le canal EDF jusqu'à l'étang de Berre	x		x	x		13
RM_08_01	4 vallées Bas Dauphiné	L2_162	La Gère du seuil d'Aiguebelle exclu au Rhône				x		38
RM_08_01	4 vallées Bas Dauphiné	L2_161	La Sévenne de l'aval du pont de la RD 123 (moulin de Levau) au Rhône				x		38
RM_08_01	4 vallées Bas Dauphiné	L2_163	La Véga de l'aval du pont de la station de pompage (lieu-dit la Prairie à Pont-Evêque) à La Gère				x		38
RM_08_02	Azergues	L2_86	L'Azergues du Soanan à La Saône			x	x		69
RM_08_03	Bièvre Liers Valloire	L2_166	La Varèze de l'aval du pont de la RD 538 à Cour-et-Buis au Rhône		x				38
RM_08_03	Bièvre Liers Valloire	L2_165	Le Dolon en aval du Lambre, y compris le canal Dolon-Sanne, jusqu'à sa confluence dans le canal de dérivation du Rhône de Péage de Roussillon		x				38
RM_08_03	Bièvre Liers Valloire	L2_168	Le Ruisseau de Regrimay de L'Echatel de Saint-Didier au Dolure			x			26
RM_08_04	Bourbre	L2_133	La Bourbre de L'Hien au Rhône			x			38_69
RM_08_04	Bourbre	L2_134	L'Agny du pont de Vermelle D59 à La Bourbre			x			38
RM_08_05	Brévenne	L2_87	La Brévenne de la Goutte du Soupât à L'Azergues			x	x		69
RM_08_05	Brévenne	L2_88	La Turdine de l'aval de la retenue de Joux à La Brévenne			x	x		69
RM_08_06	Galaure	L2_171	La Galaure de la Vermeille au Rhône	x					26
RM_08_06	Galaure	L2_172	Le Galaveyson			x			26_38
RM_08_07	Garon	L2_156	Le Furon du Ruisseau du Ransuel au Garon			x	x		69
RM_08_07	Garon	L2_155	Le Garon du Furon au Rhône				x		69
RM_08_07	Garon	L2_157	Le Mornantet ou ruisseau des Levées du Jonan au Garon				x		69
RM_08_08	Gier	L2_167	La Valencize				x		42
RM_08_08	Gier	L2_160	Le Dorlay de sa source jusqu'à l'amont de Doizieux (coordonnées L93 X=824 054, Y= 6 481 958) et du barrage de Dorlay exclu à la confluence avec le Gier				x		42

Enjeux associés aux tronçons classés
(Certains enjeux peuvent ne concerner qu'une partie d'un tronçon - Un tronçon est intégralement couvert par un ou plusieurs enjeux)

Code du sous-bassin versant du SDAGE	Nom du sous-bassin versant du SDAGE	Code du tronçon classé	Tronçons de cours d'eau classés en liste 1	Enjeux Grands Migrateurs amphihalins	Liens fonctionnels à renforcer (liens entre l'amont et l'aval des bassins versants, liens avec les annexes hydrauliques...)	Axe reliant un réservoir biologique à des masses d'eau cibles	Tronçon inclus dans un bassin versant prioritaire du SDAGE pour la continuité écologique	Tronçon inclus dans un bassin versant prioritaire du SDAGE pour le transport sédimentaire	Départements
RM_08_08	Gier	L2_159	Le Gier de sa source jusqu'à la queue du barrage de Soulages				x		42
RM_08_08	Gier	L2_158	Le Gier du Couzon au Rhône			x	x		42_69
RM_08_08	Gier	L2_164	Le Ruisseau de Bassemon de sa source au Ruisseau des Haies		x		x		69
RM_08_09	Isle Crémieu - Pays des couleurs	L2_130	La Bièvre du seuil amont RN 516 inclus au Rhône			x			38
RM_08_10	Morbier - Formans	L2_89	Le Morbier du pont de Fourvières (Toussieux) à sa confluence avec le Formans			x			01
RM_08_12	Rivières du Beaujolais	L2_84	L'Ardière de sa source au Ruisseau de St Didier et des Andillats au Ruisseau de Samsons			x			69
RM_08_12	Rivières du Beaujolais	L2_85	Le Ruisseau de Samsons			x			69
RM_08_14	Yzeron	L2_154	L' Yzeron du Ruisseau de Charbonnières au Rhône				x		69
SA_01_02	Saône amont	L2_1	La Saône, affluents compris, de sa source à la limite départementale Vosges-Hautes-Saône		x				88
SA_01_03	Apance	L2_21	L'Apance du Ru du Medet à La Saône		x				52_88
SA_01_03	Apance	L2_2	Le Ruisseau de Clan partie Vosges						88
SA_01_03	Apance	L2_3	Le Ruisseau de Ferrière partie Vosges						88
SA_01_04	Coney	L2_22	Le Coney en totalité et ses affluents en amont du ruisseau de la Fresse inclus		x		x		70_88
SA_01_07	Lanterne	L2_28	La Combeauté en totalité, et ses affluents en amont du ruisseau des Novelots inclu		x	x			70_88
SA_01_07	Lanterne	L2_27	L'Augronne et ses affluents , de sa source au ruisseau de Chevreuil inclus		x				70_88
SA_01_09	Ognon	L2_38	La Buthiers			x	x	x	70
SA_01_09	Ognon	L2_39	La Tounolle			x	x	x	70
SA_01_09	Ognon	L2_34	Le Raddon				X	x	70
SA_01_09	Ognon	L2_35	Le Rahin du barrage du Rebut à sa confluence avec l'Ognon				X	x	70
SA_01_09	Ognon	L2_37	Le Ruisseau de Malgérard			x	x	x	70
SA_01_09	Ognon	L2_36	Le ruisseau de Tallans du pont de Tallans à l'Ognon				x	x	25
SA_01_09	Ognon	L2_33	L'Ognon du ruisseau de Malgerard au ruisseau de Poussot			x	x	x	25_70
SA_01_10	Ouche	L2_47	Le Ruisseau de la Gironde				x	x	21
SA_01_10	Ouche	L2_46	Le Ruisseau de l'Arvo				x	x	21
SA_01_10	Ouche	L2_45	L'Ouche de la Vandenesse à l'amont du lac Kir		x		x	x	21
SA_01_13	Tille	L2_44	La Norges		x				21
SA_01_13	Tille	L2_43	Le Pont Rion de l'Ignon à la Tille			x			21
SA_01_13	Tille	L2_42	L'Ignon du moulin de Villecharles au Pont Rion			x			21
SA_01_14	Vingeanne	L2_32	La Coulange				x		52
SA_01_14	Vingeanne	L2_31	Le Badin				x		52
SA_01_15	Beze	L2_41	La Bèze				x		21
SA_01_22	Petits affluents de la Saône entre Amance et Gourgeonne	L2_26	L'Ougeotte			x			70
SA_03_07	Dheune	L2_67	La Cosanne		x				21_71
SA_03_07	Dheune	L2_69	La Lauve du Rhoin à la Bouzaise		x				21
SA_03_07	Dheune	L2_70	Le Rhoin		x				21
SA_03_07	Dheune	L2_68	Le Ruisseau de Bruyère		x				21_71
SA_03_08	Grosne	L2_71	La Grosne de sa source à la Grosne occidentale		x				69_71
SA_03_09	Mouge	L2_75	La Mouge de sa source à la Petite Mouge		x				71
SA_03_09	Mouge	L2_76	La Petite Mouge		x		x	x	71
SA_03_10	Petite Grosne	L2_82	La Petite Grosne de sa source au Fil		x				69_71
SA_03_11	Vouge	L2_381	La Cent-fonts de sa source jusqu'à Saulon la Chapelle						21
SA_04_03	Chalaronne	L2_83	La Callonne du Barrage situé au lieu dit "Quartier" (ROE 61411), barrage exclu, jusqu'au vannage du stade de Guéreins exclu		x				01
SA_04_05	Seille	L2_73	Le Ruisseau de Courmangoux		x				01
SA_04_05	Seille	L2_74	Le Sevron du Moulin de Chaffoux inclus au Moulin Marmont exclu	x					01
SA_04_06	Veyle	L2_77	La Veyle de l'aval de la D23 à Lent jusqu'à la confluence de l'Étre			x	x		01
SA_04_06	Veyle	L2_79	Le Bief de Chamanbard			x	x		01
SA_04_06	Veyle	L2_81	Le Renon du Moulin Perraud exclu à La Veyle			x	x		01

Enjeux associés aux tronçons classés
 (Certains enjeux peuvent ne concerner qu'une partie d'un tronçon - Un tronçon est intégralement couvert par un ou plusieurs enjeux)

Code du sous-bassin versant du SDAGE	Nom du sous-bassin versant du SDAGE	Code du tronçon classé	Tronçons de cours d'eau classés en liste 1	Enjeux Grands Migrateurs amphihalins	Liens fonctionnels à renforcer (liens entre l'amont et l'aval des bassins versants, liens avec les annexes hydrauliques...)	Axe reliant un réservoir biologique à des masses d'eau cibles	Tronçon inclus dans un bassin versant prioritaire du SDAGE pour la continuité écologique	Tronçon inclus dans un bassin versant prioritaire du SDAGE pour le transport sédimentaire	Départements
SA_04_06	Veyle	L2_80	L'Etre		x				01
TR_00_02	Rhone moyen	L2_91	Le Rhône naturel (hors canaux de dérivation et contre canaux) de l'aval immédiat du barrage de Champagneux (aménagement de Brégnier-Cordon) jusqu'à l'amont immédiat de Pierre-Bénite	x		x	x		01_38_69_73
TR_00_04	Rhone maritime	L2_90	Le Rhône naturel de l'aval immédiat du barrage de Caderousse à la mer, hors canaux de dérivation et contre canaux et à l'exception du bras de Villeneuve, du vieux Rhône de Villeneuve, du bras des Arméniers, du plan d'eau du Revestidou et de la Lône de Caderousse	x			x		13_30_84